



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Territoires,
de l'Alimentation et de la Mer**

Saint-Pierre, le 28 mai 2025

AVIS AUX USAGERS DU PORT N°03/2025

Dans le cadre du tournage de la 2^e saison de la série « SAINT-PIERRE », des scènes seront réalisées sur le domaine public portuaire, du lundi 02 juin au mercredi 04 juin prochain :

- Lundi 02 juin :
 - au Quai en Eau Profonde ;
 - sur la route de la digue de l'Epi - après 17h.
- Mardi 03 juin :
 - à la cale de halage et aux abords de l'École de Voile Municipale, incluant le parking ;
 - au Phare de Galantry
- Mercredi 04 juin : à la plage de l'Anse à Brossard

Pendant ces périodes, l'accès à ces zones sera interdit au public et aux usagers du port. Nous vous remercions pour votre compréhension.

La Capitainerie du Port de Saint-Pierre et Miquelon.